

D E C R E T n° 79/220 du 9/5/79
portant nomination de Madame DAMBENZET Thérèse,
Administrateur Adjoint de la Santé, en qualité
de Directrice des Services Administratifs et Fi-
nanciers à la Direction Générale des Affaires
Sociales

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'Acte n° 038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation
et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

Vu le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre
Chef du Gouvernement ;

Vu le décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Madame DAMBENZET Thérèse est nommée Directrice des Services Administratifs et Financiers à la Direction Générale des Affaires Sociales.

Article 2. - Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au J O R P C et communiqué partout où besoin sera. /.-

Fait à Brazzaville, le 9 MAI 1979

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et des Affaires
Sociales,

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Victor TAMBA - TAMBA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.-

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Victor TAMBA-TAMBA.-